



À propos de l'ordination des femmes

Le rôle de la femme La restauration de l'ordre créé et la permanence de l'autorité apostolique

Il faut se rappeler, écrit Von Allmen, que l'on se trompe singulièrement quand on voit dans la « gynécologie » du Nouveau Testament une simple démarcation des opinions et des préjugés d'alors.

Et plus loin, il dit que le Nouveau Testament insiste sur le renouvellement entier, total qu'apporte l'Évangile aux femmes comme aux hommes, ce renouvellement n'invente pas, il restaure : comme le mariage chrétien, il retrouve et ressuscite ce qui était « *au commencement* ». L'Évangile, poursuit-il, ne sauve pas de la création, il sauve la création; il ne délivre pas du monde voulu de Dieu, il délivre le monde voulu par Dieu. La rédemption ne contredit pas la création, il la justifie. Il faudrait donc donner dans l'hérésie de Marcion et de Montanus pour nier que c'est le Rédempteur qui a voulu, lui qui est aussi le Créateur, qu'il y ait une différence entre les hommes et les femmes et que cette différence demeure.

Aussi, ne faut-il pas s'étonner de trouver précisément chez les marcionites et les montanistes les premières attestations de consécration de femmes à l'administration des mystères de Dieu. Aux femmes qui, par anticipation, « marcionisaient » et perturbaient l'Église par leur refus d'accepter leur féminité comme une grâce, l'apôtre rétorque qu'elles se trompent. L'Évangile les sauve autant qu'il sauve les hommes, mais il les sauve les uns et les autres non pas de leur virilité ou de leur féminité, mais dans leur virilité et leur féminité. Le salut leur rend, aux uns et aux autres, leur vraie place et, s'ils ne veulent pas de cette place, c'est du salut qu'ils ne veulent pas.

« Ce que j'aborde maintenant, écrit l'auteur, et qu'avec une certaine hésitation j'appellerais "le caractère médiateur du mâle" exige doublement d'être avancé avec précaution : d'abord parce qu'on touche ici à ce qui s'éprouve plus qu'à ce qui se prouve, ensuite parce que ce que l'on peut pressentir ici a donné lieu à des prétentions et à un orgueil virils détestables. Il s'agit de savoir ce que saint Paul a voulu dire quand il a écrit 1 Corinthiens 11.3. »

Von Allmen soutient que Dieu atteint les hommes par le Christ et le Christ atteint les femmes par les hommes; ce qui implique sans doute l'inverse aussi : de même que les hommes atteignent Dieu par le Christ, les femmes atteignent le Christ par les hommes.

D'autre part, faut-il rappeler que Jésus est le Fils de Dieu, non sa fille? Marie a donné le jour à un enfant mâle. Tous les textes néotestamentaires qui parlent du Christ, les épîtres pauliniennes

notamment, nous rapportent que le Christ est « anèr » (masculin) et non « anthropos » (homme en général). L'agneau pascal, préfiguration du Christ, est un agneau mâle. Si Dieu le Père échappe à la différenciation sexuelle, comme ne manquent pas de le faire remarquer les féministes, Dieu le Fils, incarné en Jésus de Nazareth, n'y a pas échappé.

Rappelons encore que, malgré la place d'honneur que des femmes trouvent dans le ministère du Christ, nous n'en trouvons mentionnée aucune comme disciple, et c'est une interpolation illégitime qui prétend que les deux disciples sur le chemin d'Emmaüs seraient... Monsieur et Madame Cléopas! Les femmes furent certes les premières témoins de la résurrection, mais elles ne sont pas envoyées comme prédicateurs ou proclamateurs de celle-ci. Elles ne sont pas apôtres. Aucune d'entre elles ne reçoit la mission de paître ses brebis. Aucune n'est déclarée « pêcheur d'hommes ». Le Nouveau Testament ignore les bergères de l'Église. Et nous avons vu dans notre survol historique que ni dans l'Église primitive ni au 16^e siècle la femme ne remplit une fonction de présidence de l'assemblée. Faut-il déceler dans le Nouveau Testament un antiféminisme? Ce serait absurde après tout ce que nous savons du ministère de Jésus et de celui de Paul. Il n'existe pas la moindre trace de misogynie ni chez l'un ni chez l'autre.

Ce sont là des considérations d'ordre général. Plus important encore est le fait que Paul va au-delà de son chemin pour dissiper tout malentendu quant à son enseignement relatif aux femmes. Celui-ci n'est pas lié ni par le temps ni par le lieu. Il n'a pas un caractère temporaire. Sa définition du mari comme chef de la femme est catégorique et elle lie l'Église pour toutes les époques. Elle est indépendante de toute question d'ordre social et des circonstances historiques. Une autre considération fondamentale est sous-jacente à l'enseignement que nous trouvons dans 1 Timothée 2.11. La primauté de l'homme et l'impropriété ou l'insuffisance de la femme à exercer l'autorité dérive du fait qu'Adam fut formé en premier (verset 13).

Le même souci de l'apôtre d'insister sur la validité permanente et universelle de son enseignement est présent dans 1 Corinthiens 14.34 : « *Comme dans toutes les Églises des saints, la femme doit garder le silence dans les Églises.* » La prescription vise non seulement l'Église grecque de Corinthe, mais l'Église universelle. Il y revient au verset 37. Nous notons, et ceci rejoint notre affirmation faite plus haut relative à l'autorité des Écritures, que saint Paul parlant de la question ne donne pas un conseil personnel, mais un ordre du Seigneur. Ces paroles sont évidemment écrites en anticipation d'objections soulevées de la part de prétendus hommes spirituels et prophètes qui se revendiqueront une révélation à l'effet qu'il est légitime à la femme de parler dans les Églises (ou de contrevenir une autre règle posée dans le chapitre précédant). L'apôtre applique tout simplement la règle normative de son apostolicité : Aucune révélation ne peut contredire les écrits apostoliques, l'enseignement d'aucun spirituel ne défiera son autorité. Le signe authentique de l'homme véritablement illuminé dans la situation présente doit se chercher dans son acceptation et son attachement à la doctrine de l'apôtre comme au commandement même du Seigneur (verset 37).

Quelle que soit notre opinion sur l'argument de Paul, nous devrions nous rendre compte qu'il ne les avance pas sous la pression de l'urgence et de l'opportunité. Dans son intention, son enseignement n'est pas une concession faite à des circonstances locales ou temporelles, mais l'énoncé même des

principes valables pour tous les temps et en tout lieu. Le congédier comme dépourvu de pertinence revient à dire que l'apôtre aurait tout simplement exagéré sa propre importance.

On fera remarquer que l'apôtre songe certes aux différences fondamentales entre homme et femme, en se rappelant du récit des origines, que l'interdiction de parler qu'il adresse à la femme lui était inspirée par l'Esprit qui le guidait, qu'il était convaincu de poser comme normatif le commandement même de Dieu. Mais nous-mêmes, à notre époque, avec notre sagesse supérieure, nous savons, nous dit-on, qu'il s'est trompé et qu'en fait il avait été égaré par les données de son arrière-plan culturel et de ses préjugés. Mais ce serait une véritable tragédie que d'opiner de la sorte. L'agitation autour de l'admission des femmes à un ministère ordonné de l'Église, bien que sans doute motivée par un souci de compassion et d'égalité chrétienne, nous paraît n'être au fond que le symptôme d'un mépris arrogant envers l'autorité apostolique, un autre pas dans la marche opposée de l'Église de son caractère d'apostolicité.

Ce qui précède a pu démontrer le malentendu au sujet de la place et du rôle qui reviennent à la femme. Mais faut-il péremptoirement prétendre « *qu'à l'origine de ce malentendu doivent se trouver cachées des inhibitions sociologiques et psychologiques qui ensemble forment l'affirmation de la supériorité masculine* », comme le prétendait Hendrik Kraemer dans *A Theology of Laity*?

Il nous semble que la place et le rôle de la femme dans l'Église fait partie de cette question dont nous ne devons cesser de souligner l'importance, à savoir la place des laïcs, ou bien, si l'on préfère, le « sacerdoce universel ». Mais, ainsi que le soulignait P.-Ch. Marcel :

« Sous peine d'un total contresens biblique, exégétique et dogmatique, on ne peut donc se référer d'aucune manière au "sacerdoce universel" dans l'étude de l'accession de la femme au ministère pastoral, et l'on n'en peut tirer aucun argument pour ou contre. »

Et il concluait :

« Le ministère pastoral féminin ne peut donc être justifié que sur le plan ecclésiastique, et en vertu d'une ecclésiologie formulée indépendamment des données du Nouveau Testament. C'est ce qu'il faut avoir l'honnêteté et le courage de dire, si on l'adopte.¹ »

Les femmes dans l'Église sont autant membres de celle-ci et participent au sacerdoce universel aux mêmes titre et privilège que les membres masculins. Qui niera la grande contribution des femmes à la vie de l'Église pendant des siècles, ayant servi entre les mains du Seigneur de moyen d'un étonnant enrichissement? On a connu des femmes martyres, des pionnières en mission, celles dont l'absence aurait douloureusement appauvri la vie de l'Église. Il est significatif que les mouvements dynamiques du Réveil aient associé à leur action des membres féminins, et l'on cite à cet égard le méthodisme, le piétisme, etc. Si l'Évangile n'avait pas réhabilité la femme, les mouvements féministes modernes dits d'émancipation de la femme n'auraient même pas vu le jour ni pu conquérir certains droits légitimes acquis au prix de luttes incessantes. Cela contraste ostensiblement avec la pratique de la société juive

¹ *Le sacerdoce universel*, étude dactylographiée, p. 14.

contemporaine de Jésus, société, on doit l'admettre, éminemment et farouchement androcentrique (domination du mâle).

Dans l'Église, les femmes sont appelées à devenir saintes. Elles doivent et peuvent servir Dieu avec l'homme et à côté de celui-ci; il advient qu'exceptionnellement elles le feront à la place de celui-ci. Mais, citons encore le pasteur Marcel : « *Le sacerdoce universel des croyants doit donc être rigoureusement distingué du ministère pastoral proprement dit, ainsi que de tout autre ministère spécifique.* »

Aaron Kayayan, pasteur

À propos de l'ordination des femmes. Perspectives Réformées, 1990.

L'auteur (1928-2008) a été pasteur réformé en France et a exercé un ministère radiophonique pour l'Europe, le Québec, l'Afrique francophone et l'Arménie.

www.ressourceschretiennes.com



2017. Utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons.
Paternité – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International ([CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/))